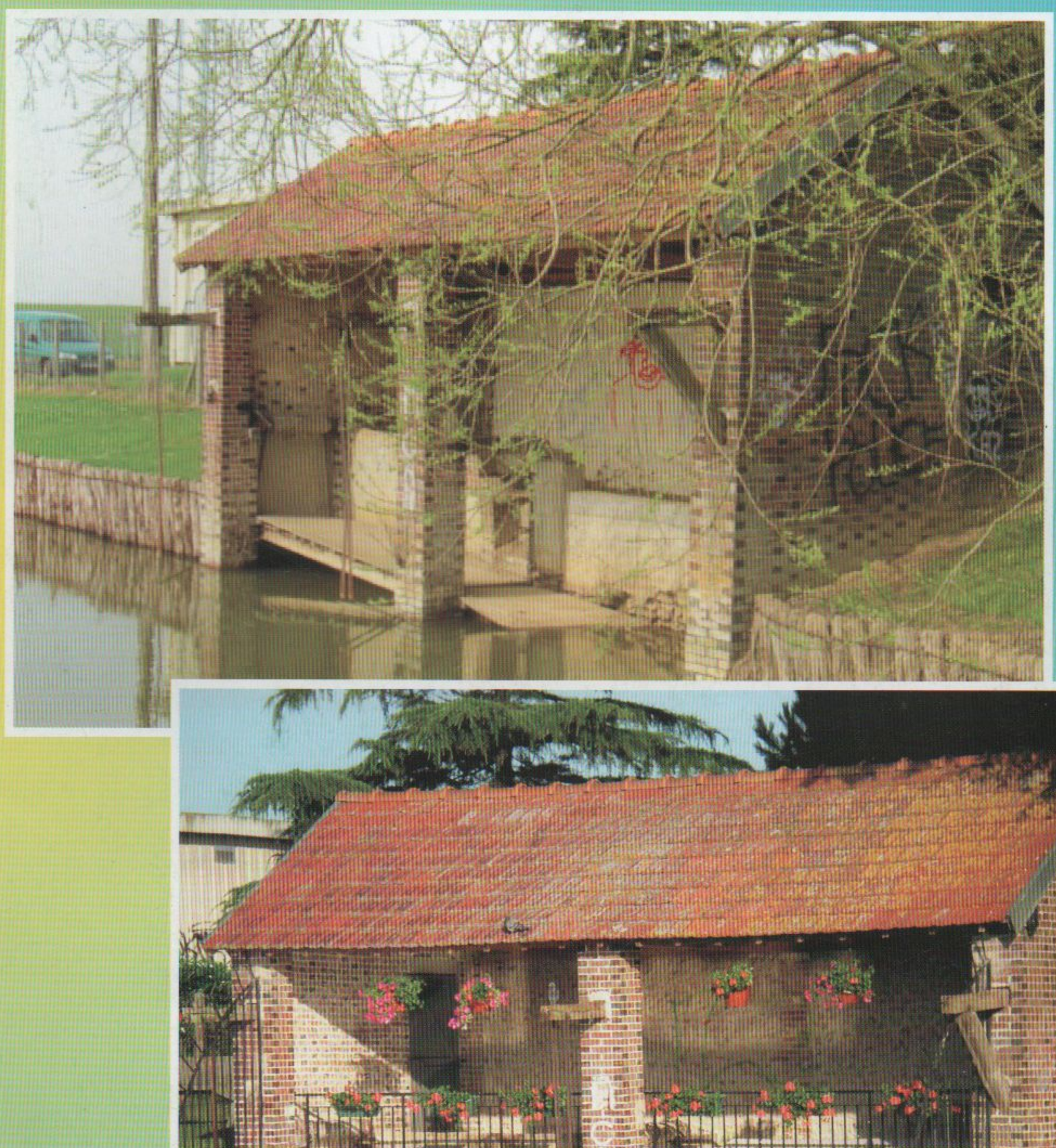
BOISSET INFOS

Bulletin Municipal de Boisset-les-Prévanches

N° 9 - 15 Septembre 2008





Le Mot du Maire

Buisprévanchaises, Buisprévanchais,

J'ai été élue maire en mars dernier.
Cette désignation est le début d'une nouvelle ère pour notre village.
Je souhaite tout d'abord remercier toutes celles et tous ceux qui m'ont fait confiance et promets à ceux qui n'ont pas fait ce choix de les servir néanmoins avec le même enthousiasme et la même détermination. La sagesse dicte de ne pas détruire mais d'aller de l'avant.
Nos projets sont connus et nous mettrons tout en œuvre pour les réaliser.
La responsabilité d'élus locaux est à la fois la plus noble mais aussi la plus exigeante qu'offre notre République à ses concitoyens.
Nous devrons être à l'écoute de nos administrés comme je l'ai fait depuis quelques années même lorsque je n'étais qu'officieusement maire.
Je n'ignore rien des efforts à fournir. Je souhaite continuer à être un maire attentif et disponible pour le bien être de tout à chacun. Il n'y a pas de place dans un conseil municipal pour qui y verrait un intérêt personnel quelconque, pour moi c'est plutôt le contraire.
Je compte sur mes collègues pour m'épauler au cours de mon mandat pour faire, dans un climat de sérénité et de bonne intelligence, de nos projets une réalité.
Je remercie toutes les personnes qui ont participé à la rédaction de ce bulletin ainsi que nos annonceurs qui nous permettent de l'éditer grâce à leur participation financière.
Merci aux habitants qui contribuent à fleurir le village (jachères et arrosages des bacs et du lavoir).

Nicole DELATRE

Le Conseil municipal



Au premier plan :

Isabelle LUCET,
Gilbert EGASSE,
Nicole DELATRE *(Maire),*
Henri VALENTINE
(2e adjoint)

Au second plan :

Yves BONDUELLE,
Josiane LEDUC
Philippe PAULET,
Geneviève CAROF,
(1ère adjointe)
Evelyne DALON (Secrétaire)
Robert MARIE
Jean-Luc CAILLIÉ,
Laurent GARDIN

SOLUCE INFORMATIQUE

Assistance et formation à domicile
Entreprises et particuliers
Transfert sur DVD de vos VHS et SUPER 8

Nos partenaires :

hp invent · neuf cegetel · TELE2 · SFR · connect assistance

Mobile : 06 29 44 16 47
Web : www.soluce-informatique.fr - Mail : contact@soluce-informatique.fr

Entreprise Individuelle gérée par Damien Jaquet
RCS 492 191 192 Evreux

HYGIENE GARDIN
Centre agréé et certifié

La vie sans nuisible !

Remontée capillaire

Rongeurs
Insectes
Termites

3, impasse des Graviers - 27120 BOISSET-LES-PREVANCHES
Tél. 02 32 26 25 38 - Fax : 02 32 36 37 08
e-mail : hygiene.gardin@wanadoo.fr

DÉLÉGUÉS AUX SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

SYNDICAT	TITULAIRE 1	TITULAIRE 2	SUPPLEANT	SUPPLEANT
SIVOS	DELATRE Nicole	CAROF Geneviève		
COSEC BUEIL	CAILLIÉ Jean-Luc	GARDIN Laurent	BONDUELLE Yves	LUCET Isabelle
CAPE	DELATRE Nicole		CAROF Geneviève	
SIEGE	DELATRE Nicole		VALENTINE Henri	
VOIRIE	PAULET Philippe	MARIE Robert		

MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNALES

COMMISSIONS	MEMBRE	MEMBRE	MEMBRE	MEMBRE
CCAS	LUCET Isabelle	PAULET Philippe	CAROF Geneviève	LEDUC Josiane
TRAVAUX	MARIE Robert	BONDUELLE Yves	EGASSE Gilbert	VALENTINE Henri
ENTRETIEN GÉNÉRAL	GARDIN Laurent	LUCET Isabelle	LEDUC Josiane	VALENTINE Henri
CHEMINS RURAUX	GARDIN Laurent	VALENTINE Henri	BONDUELLE Yves	CAROF Geneviève
BULLETIN MUNICIPAL	CAILLIÉ Jean-Luc	LUCET Isabelle	VALENTINE Henri	Tous les conseillers

12 > 25 ANS

MOZAÏC : TOUT CE QUE LES JEUNES EXIGENT D'UNE BANQUE.

MOZAÏC

Les jeunes et le Crédit Agricole

NORMANDIE-SEINE

BANQUE ET ASSURANCES

93, rue Isambard 27120 PACY-SUR-EURE
Tél. 02.32.22.37.90 & Fax. 02.32.22.37.91

du mardi au vendredi
9h - 12h30 & 14h - 18h
et samedi fermeture à 16h

www.ca-normandie.fr

TOUT FAIRE MATERIAUX

LEBRETON

TOUS MATÉRIAUX
DE CONSTRUCTION
PARTICULIERS
ET PROFESSIONNELS

Livraisons toutes quantités à domicile
du lundi au samedi midi

●

67 bis, rue Marcel-Moisson
27120 St-AQUILIN-DE-PACY
Tél. 02 32 36 04 33
Fax 02 32 26 36 28

TRAVAUX

Remise en état des 3 calvaires *Réalisé*

Réhabilitation lavoir et fleurissement *Réalisé*
Nettoyage TAG lavoir *dernier trimestre 2008*

Réparation abribus scolaire Haut-Boisset *Réalisé*

Agrandissement école *Etude projet en cours*

Lumière supplémentaire rue du Moulin *Réalisé*

Signalisation rue de Garennes *Réalisé*

Enfouissement lignes EDF/Télécom
avec implantation luminaires
rue de la mairie et fin rue Ste-Geneviève *Réalisé*

Enfouissement lignes EDF/Télécom
avec implantation luminaires
impasse de l'église *Dernier trimestre 2008*

Aménagement parking
rue de la mairie *Dernier trimestre 2008*

Collecte des ordures ménagères et sélective
Boisset-les-Prévanches : le jeudi
Ne pas oublier de sortir les bacs la veille au soir.
Le jour de collecte est reporté au lendemain sur l'ensemble de la semaine à partir du jour férié.

Ramassage des encombrants
2e semestre 2008
Lundi 1er décembre 2008

IMPORTANT : pour tous travaux : constructions - transformation - aménagement - abris de jardin garage - clôtures - portails - plantations - venez consulter le PLU **à la mairie aux heures d'ouverture :** le lundi et le mardi de 16 h à 18 h 30 - le vendredi de 10 h à 12 h - Tél. 02 32 36 83 97

FEUX :

Pour vos déchets verts, profitez de la benne mise à votre disposition mais n'y déversez pas de sacs plastiques, ni d'arbres entiers et d'autres déchets sous peine de poursuites.
(Voir page 10 de ce bulletin)

Il est rappelé que tous les feux ouverts sont interdits par arrêté national. A la campagne, nous pouvons être tolérants, mais cela nous oblige à respecter nos voisins tant par les fumées désagréables que par les odeurs et les risques d'incendie.
Attendez donc le début de l'hiver, un jour gris et sans vent.

Nuisances sonores

Pour les activités nécessitant du matériel bruyant (tondeuses, bétonnières, motoculteurs, ponceuses, scies à bois...), respectez le repos du week-end ! Ces activités sont autorisées :
Les samedis de ***9 h à 12 h et 14 h à 19 h****,* ***interdits les dimanches et jours fériés.***
Les autres jours aux heures ouvrables.

Jeunes, respectez la tranquillité des habitants et utilisez vos petites motos à bon escient sans les faire "pétarader" dans le village jusqu'à tard le soir. (Arrêté municipal du 7/9 2007)

QUADS : Promenez-vous dans les chemins de campagne, mais pas trop tôt, ni trop tard.



BRICOMARCHÉ
Les Mousquetaires
Pouvoir tout faire moins cher
27120 PACY-SUR-EURE
Tél. 02 32 22 69 94

Résultats du dernier recensement
Commune de Boisset-les-Prévanches

ADRESSES ET LOGEMENTS D'HABITATION		
Adresses d'habitation	185	c
Dossiers d'adresse collective	3	d
Résidences principales	150	e
Logements occasionnels	3	f
Résidences secondaires	23	g
Logements vacants (y compris logements de catégorie indéterminée)	5	h
Total des logements enquêtés par la commune (hors retours directs INSEE)	181	
Bulletins individuels collectés par la commune (hors retours directs INSEE)	413	j
Fiches de logement non enquêté	6	k
Nombre supposé de personnes résidant dans les logements non enquêtés	12	l
Feuilles de logement retournées directement à l'INSEE	1	m
Bulletins individuels retournés directement à l'INSEE	3	n
Total des logements d'habitation	188	
Total des bulletins individuels	416	
En réalité nous sommes à ce jour	**430**	

Sarl LACOMME

Entreprise Qualité Bâtiment PGN PGP

Plomberie
Couverture
Chauffage
Adduction d'eau

36, rue Saint-Pierre - Cidex 20
27220 GROSSŒUVRE

Tél. 02 32 37 95 53
Fax : 02 32 37 39 52



Boucherie
CHÉRON

●

3, rue Maryse-Bastié
27120 PACY-SUR-EURE

Tél. 02 32 36 08 77

SIVOS

Les effectifs à la rentrée se situent aux environs de 134 enfants.
Tarif des services périscolaires (inchangés pour la 2ème année. Restaurant scolaire : 4,20 € le repas (16 repas : 67,20 € - 10 repas : 42 €)
Garderie : mensuel journée : 47,30 € - mensuel 1/2 journée : 24,20 € - Cartes 10 gardes (une garde le matin/ou le soir) 25,30 €.
Elle fonctionne à Boisset les lundi, mardi, jeudi et vendredi pendant la période scolaire de 7h30 à 9h et de 16h30 à 18h30.
L'étude pour l'agrandissement de l'école est en cours de chiffrage.

L'école

Pendant l'année 2007/2008, toute l'école a bénéficié d'une sortie. Les élèves de CM1 et de CM2 sont partis en Baie de Somme deux jours : une journée pour découvrir le littoral et une autre pour s'émerveiller des richesses ornithologiques réservées par le Parc de Marquenterre. Cette sortie faisait suite à un travail avec Sylvain Bignon sur les oiseaux. De la moyenne section au CE2, les enfants ont pratiqué pendant une semaine l'équitation au centre équestre de St-Aquilin. Equitation, mais aussi soins aux poneys et même quelques exercices de voltige !
Et puis la découverte de la nature environnante avec des jeux sensoriels...
Les élèves de petite section ne sont pas "partis", mais ont pû assister au spectacle des "3 Chardons" et à une animation sur la mer avec "Ferdinand le goëland".
Et de la grande section au CM2, les élèves ont assisté à des représentations théâtrales de qualité.
Merci donc au SIVOS et aux parents qui, par leur bénévolat dans de nombreuses activités comme le marché de Noël et la kermesse par exemple, participent au financement de toutes ces activités.

Mme Caniccio

Les élèves de la classe de CE2 ont été félicités pour leur participation au concours "Dessine-moi ton village"

"Votre classe a bien travaillé . J'ai envoyé les dessins que votre maîtresse avait sélectionnés et j'ai affiché les autres ici à la mairie. Lors des élections, ils ont été admirés par les Buisprévanchais", a souligné Nicole Delatre, maire, lors de la cérémonie de récompenses, dans les locaux de la mairie, du concours "Dessine-moi ton village".

Dans le cadre de l'animation organisée par l'association des Maires de France, les enfants de la classe CE2 de l'école, doués pour le dessin, avaient multiplié les compositions artistiques.

Des questions-réponses ont donné aux élèves des notions de la fonction du maire, de la gestion d'une commune et de l'importance des élections."Cela vous a permis de comprendre un peu mieux ce qu'est un citoyen dont vous êtes la graine qui a germé et va grandir" appuyait Nicole Delatre qui avec le second adjoint, Henri Valentine, a remis des ouvrages et un livret permettant de découvrir la vie du village. "Je vous invite à y participer de votre mieux et d'encourager tous ceux qui vous entourent à être de bons citoyens et à tout faire pour qu'il fasse bon vivre à Boisset".



Les enfants de CE2 récompensés pour leur participation active au concours de dessin organisé par l'association des Maires de France



Elagages : allier sécurité et environnement

ERDF, concessionnaire des ouvrages de distribution d'électricité, doit veiller à assurer la sécurité des biens et des personnes à proximité de ces ouvrages. L'élagage est une des actions d'entretien nécessaire pour remplir pleinement cette mission. En effet, les branches d'un arbre situées à proximité d'une ligne électrique peuvent, dans certaines circonstances, devenir dangereuses, provoquer des incendies ou des chutes de câbles et entraîner des accidents corporels graves.
C'est pourquoi, chaque année, ERDF Normandie réalise un programme d'élagage. Il est établi en respectant l'équilibre entre les trois contraintes suivantes : respect des distances de sécurité, respect de l'environnement et maîtrise des coûts.

Les titres liant ERDF aux propriétaires

La convention de servitude (en domaine privé) ou l'arrêté préfectoral de servitude (en domaine public) constituent le titre permettant à ERDF d'établir et d'exploiter toute ligne dont il a la charge. Ainsi, ERDF peut procéder, durant toute la durée de vie de la ligne, à des travaux d'entretien sur la zone initialement asservie et en dehors de cette zone, afin de respecter les règles de sécurité.
Ces conventions autorisent ERDF à pénétrer sur les propriétés privées pour des travaux d'élagage ou d'abattage. Bien sûr, l'accès se fait de manière à gêner le moins possible les propriétaires.

Que faire si un arbre menace une ligne

C'est à ERDF de faire le nécessaire pour mettre fin au risque. Toute personne constatant qu'un arbre menace une ligne doit prévenir le plus vite possible le dépannage ERDF (✆ 0 810 333 027).

Les droits et obligations : l'essentiel

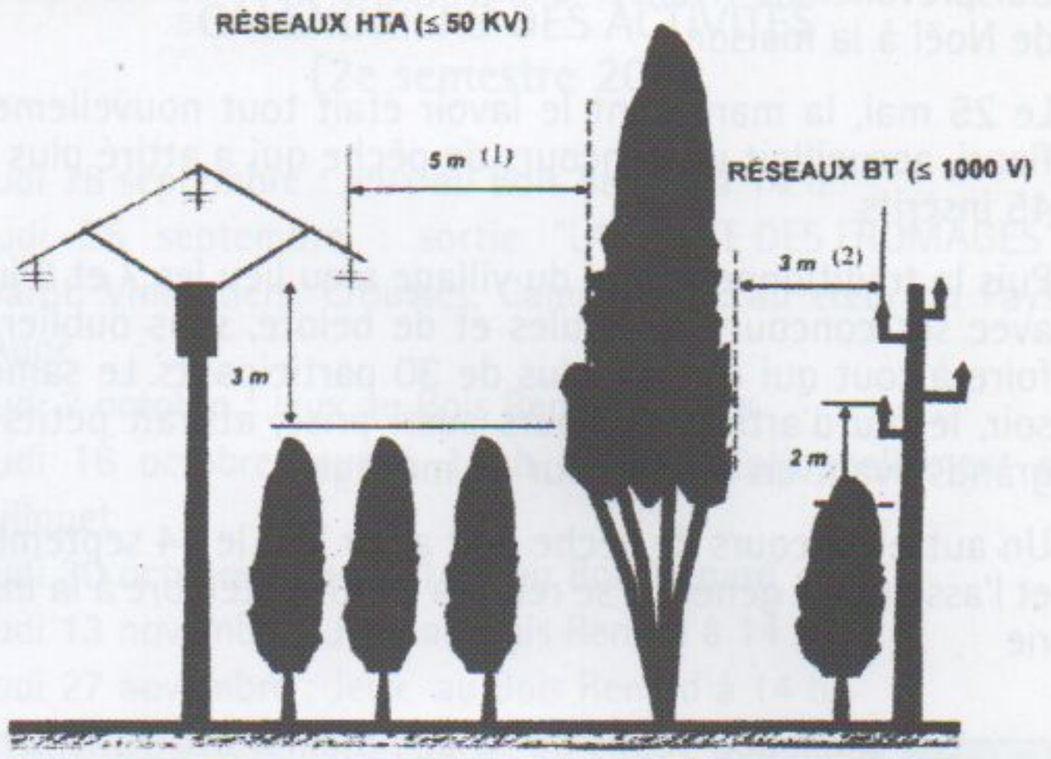
Pour ERDF

L'article 12 de la loi du 15 juin 1906 reconnaît au concessionnaire le droit de "couper les arbres et les branches qui, se trouvant à proximité de l'emplacement des conducteurs aériens d'électricité, gênent leur pose ou pourraient par leur mouvement ou leur chute occasionner des courts-circuits ou des avaries aux ouvrages".
ERDF confie les travaux à une entreprise spécialisée et agréée pour travailler à proximité des lignes. L'entrepreneur n'est pas tenu d'effectuer le broyage des débris, le dessouchage ni la mise en stère.
ERDF ou l'entreprise prestataire doivent réaliser une information collective préalable par voie d'affichage en mairie.

Pour le propriétaire

Le propriétaire doit laisser l'accès à la zone d'élagage. Les arbres situés dans la zone de servitude lui appartiennent, puisqu'une servitude ne le prive pas de son droit de propriété.
Le propriétaire pourra réaliser les travaux lui-même, à condition d'en avertir ERDF, qui lui donnera toutes les instructions et conseils utiles pour réaliser ses travaux en sécurité.
En cas de chute d'arbre sur une ligne, le propriétaire, en tant que gardien de l'arbre, est présumé responsable des dommages causés à la ligne. ERDF peut ainsi demander réparation des préjudices subis lorsque des tiers endommagent des ouvrages électriques de manière intentionnelle ou accidentelle.

Les distances d'élagage de la végétation le long des lignes électriques



(1) Distance pouvant être réduite à 4 m pour les lignes posées sur des isolateurs rigides.
(2) Distances pouvant être réduite à 2 m pour les lignes situées en agglomération
Pour les lignes établies en conducteurs isolés assemblés en faisceaux, les diverses valeurs ci-dessus sont réduites à 1 m.

Consignes de sécurité

Même sans toucher une ligne, on risque l'électrocution (phénomène d'amorçage).
Ne jamais toucher une branche sur une ligne électrique, ou la surplombant, ne pas toucher un arbre en contact ou très proche d'une ligne.
Ne pas s'approcher ou approcher des objets à moins de 3 mètres d'une ligne, sauf accord écrit préalable d'ERDF précisant les mesures de sécurité à mettre en place dans ce cas.
En cas de ligne tombée à terre, ne jamais s'en approcher et encore moins la toucher, et avertir le service dépannage d'ERDF (✆ 0 810 333 027).

ST-AQUILIN-DE-PACY SUPER U
LES NOUVEAUX COMMERÇANTS

location U
Encore un service des Nouveaux Commerçants

Du lundi au samedi
de 9 h 00 à 19 h 30
Dimanche
9 h 00 à 13 h

PHOTOCOPIE · GAZ · PARKING · DEVELOPPEMENT PHOTOS · CARTE BANCAIRE · STATION ESSENCE · ABRI CADDIE · MINI CADDIE



Les Prévanches
Chez Piou et Béa
7, rue de Pacy
27120 BOISSET LES PREVANCHES
RCS Evreux : 478 039 639
Bar, Tabac, Épicerie, Presse
Dépôt de Pain, Sandwichs
Tél/Fax : 02 32 36 81 10

Laurent Richard
Boulanger - Pâtissier
PACY - SUR - EURE
19, Rue d'Isambard
02 32 36 01 13

Comité des fêtes

Le comité des fêtes continue tranquillement ses activités. La fin de l'année 2007 a vu, une fois de plus, les Buisprévanchais rivaliser d'ingéniosité pour donner un air de Noël à la maison.

Le 25 mai, la mare dont le lavoir était tout nouvellement fleuri, accueillait un concours de pêche qui a attiré plus de 45 inscrits.

Puis la traditionnelle fête du village a eu lieu les 7 et 8 juin avec ses concours de boules et de belote, sans oublier la foire à tout qui a réuni plus de 30 participants. Le samedi soir, le feu d'artifice toujours aussi prisé, attirait petits et grands avant un ultime tour de manège.

Un autre concours de pêche doit avoir lieu le 14 septembre et l'assemblée générale se réunira le 26 septembre à la mairie



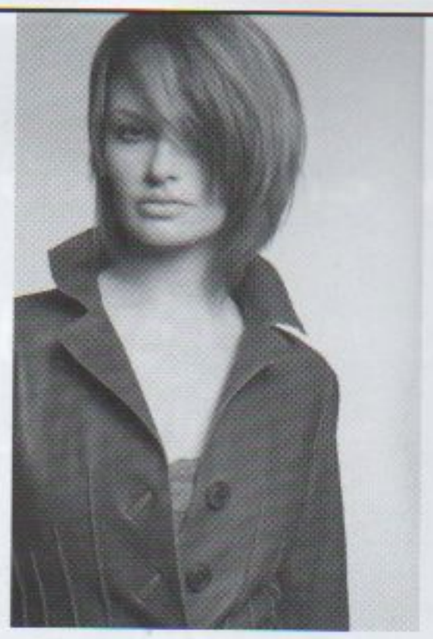
L'A.P.C.B.

(Association des Possesseurs de Chasse de Boisset-les-Prévanches)

L'association a tenu son traditionnel repas de chasse, présidé par M. Jean POLET, le samedi 19 avril 2008 à la salle de Bretagnolles.
Ce délicieux repas, préparé par M. LEBLOND, a rassemblé 64 personnes et s'est déroulé dans la bonne humeur.



L'association vous donne rendez-vous l'année prochaine. Nous vous rappelons qu'elle regroupe 22 chasseurs, 6 propriétaires qui mettent leurs terres sur Boisset à disposition des chasseurs du village et deux futurs jeunes chasseurs.
Pour cette année **l'ouverture de la chasse sera le 28 septembre 2008.**



Eric Stipa
la coupe sur mesure

Michelle GILBERT
Centre Com. Cap Caër - Normanville
27000 EVREUX - **Tél. 02 32 62 71 13**
9 h - 19 h du mardi au samedi

26, rue Isambard - 27120 PACY-SUR-EURE
Tél. 02 32 36 18 97
9 h - 19 h du mardi au samedi
9 h - 20 h 30 nocturne le vendredi

5, boulevard Isambard - C.C. Carrefour
27200 VERNON - **Tél. 02 32 21 20 54**
9 h - 19 h du mardi au samedi

Conseil en relooking

LR métallerie

Menuiserie
- PVC Alu
- Fenêtres
- Portes
- Portails

Remorques
- Vente
- Location
- Accessoires

02 32 34 39 24

www.lr-metallerie.com

Activités du club de Loisirs de Boisset et Le Cormier



Depuis le 2e semestre 2007, les réunions ont repris toutes les deux semaines dans une très bonne ambiance. En septembre 2007, 50 adhérents ont assisté à Versailles au spectacle son et lumière, précédé du repas près du Grand Canal. Spectacle éblouissant et inimaginable. En novembre une journée aux courses de Vincennes, visite privée dans des lieux réservés aux propriétaires et chacun a pu tenter sa chance en pariant sur les courses en direct. Sur les 46 parieurs certains sont revenus les poches plus ou moins pleines...
Dès janvier 2008, il y eu le dimanche pour partager la galette des Rois avec les habitants de toutes les communes (90 personnes). En février la journée de sélection des Ainés Ruraux "La Coinchée d'Or" a réuni 76 joueurs. Dès avril, la croisière sur les bords de Marne a permis à 80 personnes de voyager, manger et danser chez Gégène. En juin le Club a tenu son Assemblée Générale. Le renouvellement du bureau était à l'ordre du jour. Nous sommes 150 adhérents. Puis ce fut le repas servi pour 90 personnes.
En juin 2008, nous sommes partis (45) vers le Pays Basque, départ de Paris en TGV et repas dans ce train que certains n'avaient jamais pris et arrivée à Saint-Jean-de-Luz dans notre superbe hôtel trois étoiles. Chaque jour, visite de la superbe région fleurie avec une charmante guide. St-Jean-de-Luz, sa plage, ses rues très fleuries et nous étions sur les pas de Louis XIV, Bayonne : son artisan charcutier, sa cathédrale, Espelette : joli village et ses fameux piments, mais aussi ses artisans chocolatiers et son marché, St-Jean-Pied-de-Port découvert dans un petit train touristique sous un gros orage. Puis ce fut Arcangues, visite de la tombe de Luis Mariano, démonstration de pelote basque dans un trinquet. L'après-midi visite de Biarritz avec ses palaces à la gloire de Napoléon III et Eugénie. Pendant le temps libre, chacun a pu visiter le casino, la plage, le phare, le rocher de la Vierge. Le vendredi nous avons fait une incursion à San Sebastien, étape dans un bar à tapas et repas dans un restaurant à cidre (chauvins, nous avons préféré le cidre normand...). Après la visite de Fontarabie, retour à l'hôtel où un groupe folklorique nous a diverti et ébahi par leur souplesse et leur jeunesse. Le dernier jour, nous avons rejoint Ascain où le petit train de la Rhune nous a transporté à 905 m d'altitude, le temps était beau et ensoleillé et le paysage splendide, après notre retour en TGV vers 24 h dans nos villages respectifs. Rendez-vous pour l'année prochaine : la Bretagne et entre autre l'île de Bréhat.
Depuis nous avons repris les réunions et les promenades.
Nous sommes heureux de vous recevoir : le Club est ouvert à tous, ne restez pas seuls.
Les jeux (scrabble, dominos, triominos, coinchée, belote) tous les 15 jours et entre il y a les balades.
En septembre, le 25, notre sortie sera la route des fromages et le 30 novembre sortie au cirque Bouglione à Paris, les enfants accompagnés seront les bienvenus.

La secrétaire : Monique Théroulde

CALENDRIERS DES ACTIVITÉS
(2e semestre 2008

Jeudi 18 septembre : Jeux au Bois Renard à 14 h
Jeudi 25 septembre : sortie "LA ROUTE DES FROMAGES" Livarot, Vimoutiers, Crouttes, Camembert... au cœur du Pays d'Auge
Jeudi 2 octobre : Jeux au Bois Renard à 14 h
Jeudi 16 octobre Jeux à 14 h mais exceptionnellement à Caillouet
Jeudi 30 octobre : Jeux à 14 h au Bois Renard
Jeudi 13 novembre : Jeux au Bois Renard à 14 h
Jeudi 27 novembre : Jeux au Bois Renard à 14 h
Dimanche 30 novembre : Sortie au cirque Bouglione à Paris
Goûter-spectacle et retour par les Champs-Elysées
Jeudi 11 décembre : Jeux au Bois Renard à 14 h

CALENDRIERS DES BALADES
(2e semestre 2008)

Départ 14 h 30
Le lieu de départ sera communiqué ultérieurement

Jeudi 3 juillet - Jeudi 17 juillet - Jeudi 31 juillet - Jeudi 14 août
Jeudi 28 août - Jeudi 11 septembre - Jeudi 9 octobre
Jeudi 23 octobre - Jeudi 6 novembre - Jeudi 20 novembre
Jeudi 4 décembre - Jeudi 18 décembre

Pour tous renseignements : Tél. 02 32 26 21 33

EGASSE s.a.s.

Entreprise de maçonnerie générale
Béton armé



Construction - Rénovation
Carrelage
Isolation - Electricité

7 bis, rue Principale
27120 CAILLOUET
Tél. 02 32 36 93 36 - Fax : 02 32 36 07 72

BENNE A DÉCHETS VERTS

L'affaire de tous les Buisprévanchais

Nous avons été avisés par le SETOM et la CAPE que le 2 juillet 2008 la benne contenait des GRAVATS et que pour conserver cette benne elle ne devait contenir que des DÉCHETS VERTS, dans le cas contraire au prochain refus de ce caisson, le surcoût devra être à la charge de la commune donc de TOUS les Buisprévanchais (délibération N° 209-2004 du 13/7/2004 de la CAPE - à payer : forfait de 77 € par benne et 32 €/tonne contenue dans la benne et suppression de la benne).

En conséquence, nous avons affiché le règlement près de la benne à déchets verts. Bien sûr, rien ne prouve que l'infraction ait été commise par un habitant de Boisset, aussi nous vous demandons d'être vigilants si vous voulez que nous conservions ce service. Si vous voyez un déversement autre que déchets verts, notez les numéros du véhicule et transmettez-les de suite à Mme le Maire. Faisons aussi en sorte que cet endroit reste propre et merci à la conseillère qui se charge, en temps et en heure, de faire vider ce caisson, et également aux personnes qui aident au nettoyage autour de la benne.

Rappel aux entreprises : comme vous le savez, vos déchets verts doivent être impérativement portés à Saint-Aquilin-de-Pacy.

NOUVEAU CONCEPT ELECTRIQUE

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

installation - dépannage

ventilation - chauffage

32, impasse de l'Eglise
27120 BOISSET-LES-PREVANCHES

Tél. 02 32 26 27 88
Fax 02 32 62 79 69

A. S. P.

Association Sportive des Prévanches

Le tennis : année 2007-2008

Cette année de tennis m'a semblé plus calme (moins d'élèves) et plus studieuse, pour la même raison. Je trouve que des progrès ont été faits, plus ou moins selon les jeunes, et qu'ils ont une réelle envie de jouer. Pour moi, c'est le principal !
Le 2 juillet, pour clore cette année, nous avons, comme à l'accoutumée, fait un petit tournoi et un goûter, avec les familles des joueurs. Le temps était avec nous, et ce fut très agréable.
Les cours sont toujours aux mêmes heures : en hiver de 14 h à 15 h, et de 15 h à 16 h, dès les vacances de Pâques passées, ces horaires passent de 14 à 15 h30, et de 15h30 à 17h.

A bientôt de se revoir.
G. Carof



Nouvelles de la communauté locale et de la paroisse

Notre communauté locale, qui compte six églises, Boisset-les-Prévanches, Bretagnolles, La Boissière, Caillouet-Orgeville, Le Cormier et Le Plessis-Hébert, s'est dotée d'un nouveau coordinateur en la personne de Monsieur André Morlock. Ingénieur à la retraite de 70 ans, il habite la Boissière, chemin du Paradis, depuis 1972.

Notre paroisse, quant à elle, va devoir en fin d'année prochaine se séparer de son curé. En effet, cela fera six ans que nous profitons de sa présence. Ce jeune prête si dynamique va continuer son chemin en entrant chez les Labriens. Cette communauté de frères et sœurs de Saint-Benoît Labre, s'est installée à Chaignes. C'est une communauté dont les membres font vœu de pauvreté, de chasteté et de prières. Souhaitons-lui bonne route, et préparons-nous à accueillir un nouveau curé en 2009.

Coordinateur : 02 32 36 87 50
Equipe funérailles : 02 32 36 80 38 / 02 32 26 21 33
Presbytère : 02 32 36 01 61

G. Carof

Alain GERARD

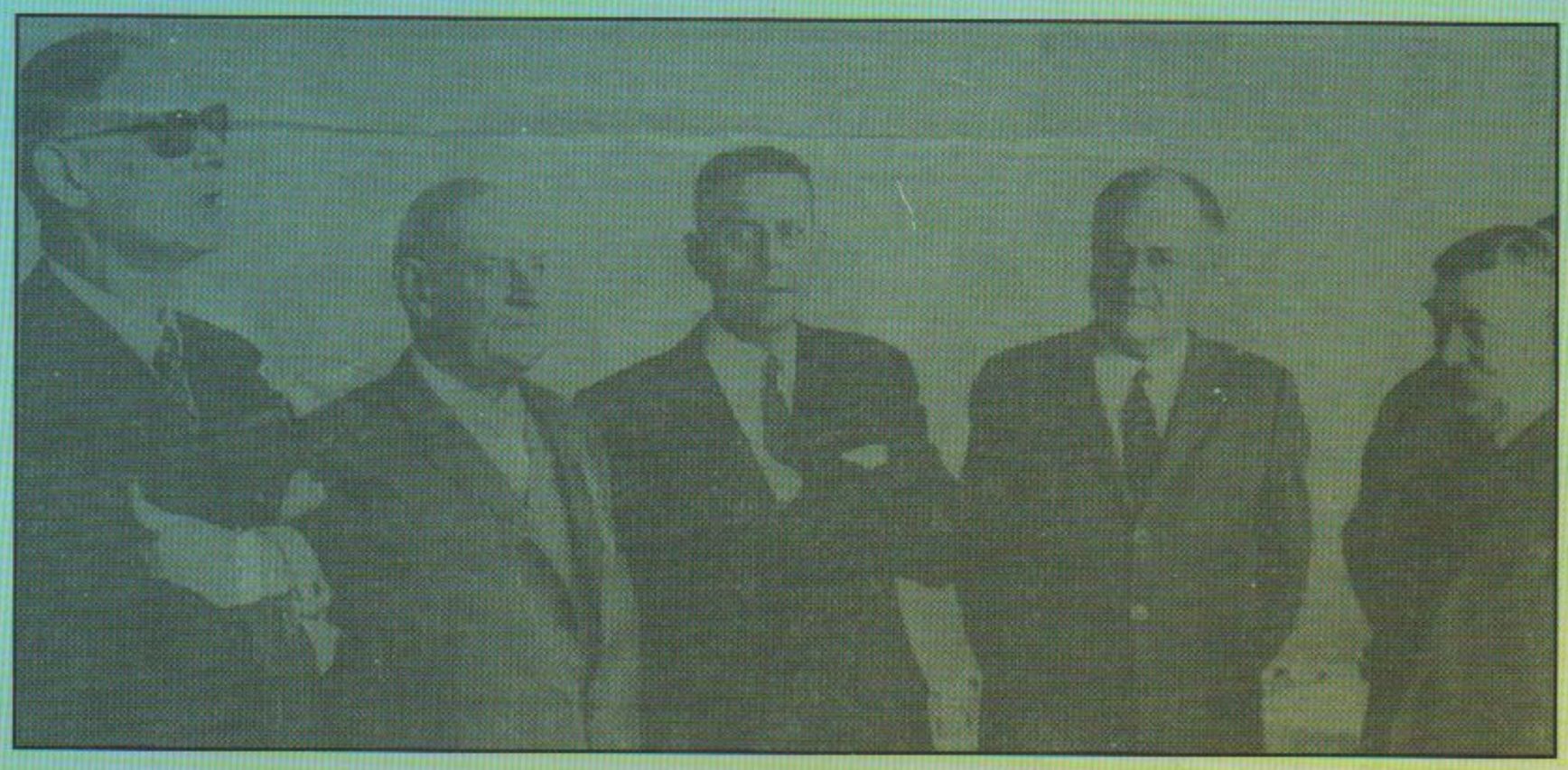
PEINTURE - PAPIER PEINT - DÉCORATION

ARTISAN PEINTRE

Tél./Fax : 02 32 24 43 56
Portable : 06 74 41 54 15

21, rue du Moulin
27120 BOISSET-LES-PRÉVANCHES

M. Fernand LOUIS reçoit la Légion d'Honneur



MM. Hayem, préfet de l'Eure, Louis, Héon, Legouez et Roussel

Dans la promotion de la Légion d'Honneur du 14 Juillet dernier, figurait, au titre du ministère de l'Intérieur, le nom de M. Fernand Louis, maire de Boisset-les-Prévanches. Cette décision venait récompenser vingt-cinq années d'activité à la tête de la commune.

M. Tomasini, député, à qui revenait le rôle de parrain du maire de Boisset-les-Prévanches, dans l'ordre national, évoqua la carrière de son filleul, adressa des compliments à Mme Louis et remit les insignes de chevalier de la Légion d'Honneur à ce "citoyen exemplaire". M. Delauné, maire de Pacy, au nom des maires du canton, offrit un fauteuil au nouveau décoré et des fleurs à Mme Louis.

M. Fernand Louis remercia tout le monde en insistant sur l'aide que lui avait apporté son conseil municipal et rendant hommage à tout le personnel de la commune.

La cérémonie s'était déroulée devant la mairie, celle-ci n'étant pas assez vaste pour recevoir tout le monde et le vin d'honneur était préparé sous le préau de l'école.

Là, M. Robert Hayem, préfet de l'Eure, exprima sa joie d'avoir "un premier et remarquable contact avec une commune rurale" et d'assister à la première remise de la Légion d'honneur dans le département depuis son arrivée.

Apportant son témoignage de sympathie à tous les amis et administrés de M. Fernand Louis, il complimenta celui-ci et insista sur le fait que la présence de tous les élus de la circonscription était une puissante affirmation d'unanimité.

Les jachères fleuries de Boisset

